



16/01/2023

Programmation clinique de l'Unité de vie en santé mentale (UVSM) du CIUSSS de l'est de l'île de Montréal



Claude Tourville
CIUSSS DE L'EST-DE-L'ILE-DE-MONTREAL

Programmation clinique de l'unité de vie en santé mentale du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de Montréal

Rédigé par Claude Tourville, conseiller-cadre

En collaboration avec Fajda Denis, chef de service à l'unité de vie en santé mentale et Madame Sylvie Debigare, spécialiste en activités cliniques pour l'hébergement en santé mentale.

L'usage exclusif du genre masculin ne vise qu'à faciliter la lecture

REMERCIEMENTS

Mettre en place une programmation clinique demande de l'investissement, du temps, ainsi que l'implication de plusieurs professionnels de divers milieux. Ce sont ces professionnels, avec leurs diverses expériences qui ont façonné ce document, les approches et la vision de ce que sera l'unité de vie en santé mentale du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal. En mon nom et en ceux de la Direction du Programme Santé Mentale, Dépendance et Itinérance, je vous remercie de votre implication dans ce projet d'envergure.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6-7
HISTORIQUE DES DÉMARCHES	8-9
MISSION	10
Valeurs	11
Provenance des usagers	11-13
MODÈLE D'INTERVENTION	14
SÉCURITÉ POUR L'USAGER ET LE PERSONNEL	15-16
ACCUEIL ET ADMISSION DE L'USAGER	17
STRUCTURE DU SERVICE	18
Équipe multidisciplinaire de l'Unité de vie en santé mentale	18
Tableau des présences quotidiennes	19
Rôles et fonctions des membres de l'équipe	20-26
Rencontres d'équipe	26
Rapports inter-quarts	26
Formations en cours d'emploi	26
Formations exigées	26-27
CONSTITUANTS DE LA PROGRAMMATION CLINIQUE	28-31
PRÉPARATION AU CONGÉ	32
CONCLUSION	33

INTRODUCTION

Ce document a été conçu afin de faciliter la compréhension de ce qu'est une unité de vie en Santé Mentale. Cette programmation tient compte de la clientèle hétérogène qui réside dans cette unité, tout comme la multidisciplinarité professionnelle qui intervient quotidiennement auprès des usagers.

Ce document est la base du fonctionnement, des approches et de la programmation de l'UVSM. La présentation des valeurs qui habitent chaque intervenant œuvrant au sein de l'UVSM fait aussi partie intégrante de ce document.

Ce document fait foi des approches préconisées, tant au niveau de la santé mentale qu'au niveau des troubles concomitants. Finalement, il demeure important de mentionner que ce document sera toujours en constante évolution, tout comme les besoins de la clientèle résidant à l'UVSM.

Pourquoi une UVSM au CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal?



Le portrait complexe de la clientèle demande une adaptation de l'offre de service du réseau de la santé en matière d'hébergement. Il existe déjà plusieurs types d'hébergements en communauté, pouvant répondre à de multiples besoins. Les équipes de soins dans les hôpitaux privilégient d'ailleurs un retour en communauté, que ce soit de façon autonome ou dans une ressource du réseau de la santé. Toutefois, plusieurs patients sont actuellement hospitalisés à long terme sur des unités de soins en santé mentale dans différents hôpitaux généraux de l'île de Montréal, et ce, en lien avec la complexité de leurs états.

Les usagers que nous accueillons dans le modèle décrit dans ce document sont historiquement maintenus depuis de nombreuses années en centre hospitalier, en attente pour une unité de vie en Santé Mentale ou pour un SPEC 2 en centre d'hébergement et de soins de longue durée. Ces deux types de ressources spécialisées demeurent à ce jour en déficit face aux réels besoins de la population nécessitant ce type d'endroit.

La mise en place d'une offre de service pour une clientèle plus complexe peut alors permettre aux hôpitaux généraux de se concentrer sur les soins de courte durée et permettre à la clientèle qui y était hébergée de profiter d'un milieu de vie stable ou un travail de réadaptation peut alors se faire au rythme de la personne.

Historique des démarches pour l'ouverture d'une unité de vie en Santé Mentale

En avril 2017, à la demande du MSSS, un comité de travail conjoint SAPA et santé mentale a été mis en place par les CIUSSS montréalais afin d'identifier comment réorganiser les services de façon à ce que les budgets du programme santé mentale soient utilisés pour la clientèle de ce programme.

Le présent document présente les bases à mettre sur pied pour accueillir une ressource de type Unité SPEC 2 du SAPA vers le réseau de la santé mentale. Il y a actuellement 2 ressources de type Unité de vie en santé mentale (UVSM) dans le réseau d'hébergement en santé mentale. Les deux ressources comptent 30 lits chaque. Les usagers en attente de ce type de ressource présentent des profils complexes, voire d'exceptions, associées à la comorbidité :

- Trouble mental grave (TMG) comme la schizophrénie ou des troubles de la personnalité;
- Troubles graves du comportement (TGC);
- Perte d'autonomie fonctionnelle;
- Problématiques de consommations.

L'examen des données des usagers en attente d'hébergement au mécanisme d'accès régional qui datent de mai 2021, met en lumière que;

- 37 usagers sur l'île de Montréal sont actuellement en attente pour ce type de ressource;
- De ces 37 usagers, 31 sont actuellement NSA.

Selon la synthèse des données régionales, l'intégration de ces usagers dans la communauté et le réseau actuel sont considérés comme étant problématiques à long terme. Cela s'explique, entre autres, par les très longs délais, le nombre restreint de places disponibles et le nombre important d'usagers en attente pour avoir accès à ce type de ressource.

Cette inadéquation entre les besoins des clientèles complexes et les places disponibles au sein du parc d'hébergement spécialisé en santé mentale de la région métropolitaine a toutefois été soulevée à plusieurs reprises, depuis plusieurs années, dans divers rapports ministériels.

L'ouverture de l'UVSM au CIUSSS de l'Est-de-l'île-de -Montréal est particulière, puisqu'elle découle de la reprise d'une unité SPEC 2 de la DHSLD. L'unité SPEC 2 accueille une clientèle présentant des troubles neurocognitifs ainsi que des besoins en termes de soins physiques plus élevés que ce que les ressources en santé mentale (UVSM incluse) peuvent donner. La programmation clinique suivante en est une qui peut s'appliquer à une UVSM ou la clientèle présente des critères différents de celle d'une unité SPEC 2. La clientèle pour une UVSM intégrera par attrition l'unité SPEC 2 au départ des résidents actuels. Graduellement, la programmation clinique pourra se mettre en place pour pouvoir répondre aux besoins de la clientèle santé mentale.

Au final, il faut retenir que programmation clinique ou non, les services et soins seront donnés avec qualités et par une main-d'œuvre qualifiée qui pourra composer avec la clientèle complexe d'une unité SPEC 2 et d'une UVSM.

MISSION DE L'UVSM

L'Unité de vie en santé mentale (UVSM) s'inscrit dans une mission CHSLD (Centre d'hébergement et de soins de longue durée). Son but consiste à offrir « de façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le support de leur entourage. »¹

De façon plus spécifique, l'unité de 30 lits accueille des usagers en déficit d'autonomie psychosociale. Les usagers ne nécessitent plus de soins actifs sur une unité d'hospitalisation, mais puisqu'il n'existe pas d'option d'hébergement pouvant répondre à leurs besoins, ceux-ci résident donc dans une UVSM. L'UVSM permet un cadre institutionnel, ainsi que des interventions et des approches pouvant mieux répondre aux besoins des usagers. L'Unité de Vie en Santé Mentale répond à des besoins :

- D'encadrement institutionnel;
- De surveillance de la prise de médication;
- De lieux physiques sécuritaires;
- De protection des résidents;
- De réadaptation et de rétablissement.

Ne jamais oublier qu'il faut le bon service par la bonne personne, et ce, au bon moment. Tout au long de son séjour, l'UVSM s'adaptera aux différents besoins de l'utilisateur et fournira les services nécessaires pour assurer une réadaptation optimale, répondant aux besoins de ce dernier.

¹ Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre S-4.2



Valeurs « NOS VALEURS NOUS UNISSENT »

À la base, nos valeurs sont soutenues par celle du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal, soit la Collaboration, la Communication, Qualité des soins et services, Professionnalisme et le Respect. Les interventions faites par les équipes de l'UVSM s'harmonisent avec la reconnaissance des droits et des choix de la personne, tout en favorisant l'implication de celle-ci et en respectant leurs capacités et leurs besoins individuels. L'utilisateur est au cœur des interventions et sa réadaptation au cœur de nos préoccupations.

Provenance des usagers et critères pour accéder à une UVSM

L'accès aux lits de l'UVSM est coordonné à la base par le mécanisme d'accès régional montréalais aux ressources résidentielles (MAR). Ce type de lit répond aux usagers ayant un niveau de soins alternatif (NSA), qui occupent un lit dans un hôpital de soins général sur l'île de Montréal et pour qui, l'offre de service régulière de l'hébergement ne répond pas à leurs besoins.

Pour faire une demande d'hébergement, le professionnel d'un des CIUSSS de Montréal doit faire une demande d'hébergement complète via la plateforme SIGASS. Pour ce faire, voici la liste des documents complets nécessaires pour une demande² :

- L'outil d'évaluation multi clientèle (OÉMC) (OCCI ou papier). Dans le contexte de pandémie – COVID 19 : les parties SMAF et « Analyse/recommandation professionnelle » de l'OCCI signées et datées;
- Le CTMSP médical. Dans le contexte de pandémie – COVID 19 : une note du médecin qui confirme le ou les diagnostics, ainsi que son accord à l'hébergement de l'utilisateur;

² Le mécanisme d'accès aux ressources résidentielles en santé mentale de Montréal, présentation 2022

- Le rapport de comportements dans SIGASS;
- Le formulaire de consentement signé par l'utilisateur ou son représentant légal;
- Le plan d'intervention (en cours) de l'utilisateur (non requis dans le contexte de pandémie – COVID 19);
- Ordonnances (s'il y a lieu);
- Profil pharmacologique.

La clientèle qui intègre une UVSM présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Problème de santé mentale sévère et persistant (Axe 1) avec ou sans comorbidité.
- Troubles de comportements encadrés par un plan d'intervention.
- Troubles cognitifs **liés au diagnostic de santé mentale.**
- Profil Iso-SMAF à 8 et moins.
- Échec ou refus dans d'autres types de ressources d'hébergement ou des programmes de réadaptation intensive.
- Fin de soins actifs de courte ou moyenne durée psychiatrique.
- Des troubles mentaux graves (TMG).
- Des troubles graves du comportement (TGC).
- Une perte d'autonomie fonctionnelle (ex. : syndrome métabolique).
- Un niveau d'intervention élevé en ce qui a trait aux activités de la vie domestique (AVD) et activités de la vie quotidienne (AVQ) mais présentant l'autonomie fonctionnelle requise pour assurer une routine fonctionnelle sécuritaire.
- Un besoin estimé entre deux (2) et trois (3) heures de soins par jour.

Critères d'exclusions :

- Avoir un profil iso-SMAF supérieur à 8.
- Être atteint d'un trouble neurocognitif.

- Présenter un diagnostic principal et unique de trouble de personnalité (trouble de la personnalité anti social).
- Avoir un diagnostic de déficience intellectuelle.

MODÈLE D'INTERVENTION

La programmation clinique de ce milieu est basée sur la réadaptation et le rétablissement. Le but ultime du passage à l'unité de vie en santé mentale est de travailler à la réintégration en communauté via les ressources résidentielles de la communauté (RI/RTF) ou les ressources d'établissements (Foyers de groupes, appartements supervisés ou ressources en Géronto psychiatries). Plusieurs approches telles que la réduction des méfaits, l'approche de l'entretien motivationnel ou l'approche/interventions multimodales peuvent être utilisées lors du passage de l'utilisateur en UVSM.

Bien qu'il n'y ait aucun usager avec le même parcours clinique, la présence de ce dernier à l'unité de vie en santé mentale se décline en trois phases :

- 1- L'admission (intégration avec un plan d'accueil)
- 2- Le séjour à l'UVSM (plan d'intervention long terme)
- 3- Le congé (plan de sortie vers la communauté)

La clientèle étant hétérogène, l'adaptation à celle-ci sera primordiale par l'équipe de l'UVSM. C'est pourquoi le plan d'intervention, les objectifs ainsi que les approches pourront différer selon l'utilisateur, mais aussi selon la situation médicale et/ou psychosociale que ce dernier vivra. Dans le but de répondre aux besoins des usagers ainsi qu'aux normes professionnelles et aux demandes ministérielles, tous les usagers devront avoir un plan d'intervention au dossier. Cette démarche va permettre aux employés une continuité et une logique dans le cadre des interventions faites auprès des usagers. De plus, les usagers auront accès à leurs travailleurs sociaux ou intervenants pivots de leurs équipes traitantes et ce tout au long de leurs séjours au sein du réseau de l'hébergement, et ce, afin de bien accompagner les usagers et de soutenir les équipes à l'hébergement.

SÉCURITÉ POUR L'USAGER ET LE PERSONNEL

Afin d'assurer un environnement et des pratiques sécuritaires pour tous, plusieurs démarches ont été complétées ou sont actuellement en cours. L'UVSM est une unité avec une clientèle complexe, avec plusieurs diagnostics et qui peut avoir un potentiel de dangerosité élevé. À cet égard, plusieurs démarches pour adapter l'UVSM actuelle sont en cours. Plusieurs rencontres de concertations entre différentes Directions ont été faites et la collaboration se maintient pour une amélioration continue.

Voici la liste des Directions interpellées pour ces rencontres :

- Direction des soins infirmiers;
- Direction Hébergement Soins de Longues Durées;
- Direction des programmes Santé Mentale, Dépendance et Itinérance;
- Direction des ressources humaines et des affaires juridiques (volet Santé et Sécurité au travail);
- Direction des services techniques;
- Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique;

Voici une liste des éléments de sécurité mis en place lors de ces rencontres :

- Une salle d'isolement avec matériel de contention est disponible pour des situations de gestion de comportements violents.
- Des boutons-panique sont portés en tout temps par tous les membres du personnel en place, qu'ils soient réguliers ou remplaçants.
- Le personnel est formé pour intervenir lors des Codes blancs et pour toute gestion sécuritaire des conflits et tensions. (Formation Omega). Chaque code blanc fait l'objet d'une séance de *debriefing*.
- Un système de caméra complet est installé sur l'unité, avec des boutons paniques à des endroits stratégiques.
- Une carte représentant la grille de potentiel de dangerosité (Omega) est jointe à la carte d'employé.

- L'unité a accès, tout comme aux autres unités de l'IUSMM aux services et aux interventions des agents d'interventions et ce, 24/7
- Un guide d'application locale de la procédure en prévention du suicide a été adapté pour l'Unité de vie en santé mentale et est disponible pour consultation.
- Un fumoir doté d'un système de ventilation est à la disposition des usagers qui doivent respecter le nombre limite de personnes dans un temps donné (4). En plus du dispositif de caméras de surveillance, la sécurité est assurée par un préposé qui gère la distribution des cigarettes et les entrées et sorties au fumoir. Les accès ont lieu en six temps de 30 minutes répartis de jour et de soir.
- Un chariot d'urgence est disponible et vérifié par l'infirmier de nuit. Nous disposons de Naloxone et tous les infirmiers sont formés pour les indications et l'administration de cette molécule.
- Des formations périodiques sur la sécurité incendie sont offertes.
- La porte donnant sur la cage d'escalier s'ouvre avec un code d'accès.
- L'ascenseur est accessible avec un code détenu par le personnel.

ACCUEIL ET ADMISSION DE L'USAGER

L'accueil à l'unité de vie en Santé Mentale se fait en plusieurs étapes. Outre les démarches d'accueil régulier sur une unité d'hospitalisation, plusieurs étapes et démarches doivent être faites par plusieurs intervenants avant l'intégration complète. Les étapes suivantes concernent le dossier d'un usagé déjà placé sur la liste d'attente et en attente d'une place pour une UVSM. Pour de plus amples détails concernant le cheminement d'une demande d'hébergement, prière de se référer au Mécanisme d'Accès Régional à l'hébergement (MAR)

- Le Spécialiste en activités cliniques prend tout d'abord connaissance du dossier du résident qui intégrera. Cette consultation du dossier d'hébergement complet permet de s'assurer d'avoir les dernières informations à jour et de donner les services en adéquations avec les besoins de l'usager. Il est primordial d'obtenir un profil à jour puisqu'il s'écoule souvent plusieurs mois entre l'acceptation sur la liste d'attente et l'admission sur l'unité. Le dossier de l'usager est par la suite présenté aux membres de l'équipe de l'UVSM et attribué à un Éducateur Spécialisé.
- Visite des lieux physiques par le futur résident et un membre de son équipe traitante. Dans des situations cliniques exceptionnelles, la visite et la première rencontre pré admission peuvent se faire via Visio conférence (risque de fugue élevé par exemple).
- Présentation des lieux physiques de l'unité, de la clientèle, du personnel en place et de la chambre (environ une heure).
- Prise des premiers rendez-vous à venir en lien avec les différents suivis de l'usager. Lors de la rencontre, il est important de valider les différents enjeux en lien avec l'intégration et assurer une collaboration complète avec l'équipe traitante pour une intégration réussie.

Comme mentionné à plusieurs reprises dans ce document, l'UVSM se doit de s'adapter à la clientèle. L'intégration peut donc se faire de façon progressive, en plusieurs visites, des moments de séjours courts, bref, tout doit être mis en place pour assurer l'intégration de l'usager.

STRUCTURE DU SERVICE

Équipe multidisciplinaire de l'Unité de vie en santé mentale

La programmation de l'Unité de Vie en Santé Mentale, est assurée par une équipe de multidisciplinaire, provenant de différents milieux et ayant différentes formations.

La prochaine section de ce document se veut un descriptif abrégé des différents rôles assurés par les membres de l'équipe multidisciplinaire. Bien qu'elles soient définies par description de tâches, il est à noter que celles-ci peuvent être partagées entre différents membres de l'équipe multidisciplinaire. Par exemple, la mise en place et le suivi d'un plan d'intervention demandent l'implication de tout le personnel afin d'assurer une cohérence d'interventions et de soins. Outre le plan d'intervention, la sécurité au travail, la prévention de la violence dans le milieu, le bien-être des usagers, ainsi que la gestion de risque sont la responsabilité de tous les employés présents sur l'unité, et ce, 24 heures par jour, 7 jours sur 7.

Ouvrir une ressource **de niveau de services intensif telle qu'une UVSM**, nécessite d'avoir une main-d'œuvre ayant de l'expérience et les connaissances pour intervenir dans ce type de contexte. La création d'une équipe 24/7, capable d'intervenir auprès d'une clientèle complexe dépendra de plusieurs facteurs, dont l'expérience. Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ayant développé une expertise au niveau de l'hébergement, il sera alors important d'avoir des intervenants provenant d'hébergements spécialisés déjà existant afin de soutenir les employés n'ayant pas ou peu d'expérience en hébergement.

Dans les prochaines pages, vous trouverez un tableau récapitulatif du nombre d'employés présent par quart de travail, ainsi que leur titre d'emploi.

Tableau des présences quotidiennes

Transitoire SPEC 2 vers UVSM:

1 Chef de service (Lundi au vendredi, selon les besoins)
1 ETC agente administrative de jour (Lundi au vendredi)

Jour	Soir	Nuit
<ul style="list-style-type: none"> • 1 Assistante Infirmière Chef • 1 Infirmière • 1 Infirmière Auxiliaire • 1 Technicien en éducation spécialisée (Lundi au vendredi) • 5 Préposés aux bénéficiaires (6 la fin de semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Assistante Infirmière Chef • 1 Infirmière • 1 Infirmière Auxiliaire • 4 Préposés aux bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Assistante Infirmière Chef • 3 Préposés aux bénéficiaires

UVSM (tout dépend du choix de la DPSMDI)

1 Chef de service (Lundi au vendredi, selon les besoins)
1 ETC agente administrative de jour (Lundi au vendredi)

Jour	Soir	Nuit
<ul style="list-style-type: none"> • 1 Assistante Infirmière Chef • 1 Infirmière • 1 Technicien en loisir • 1 Technicien en éducation spécialisée (Lundi au vendredi) • 1 Psychoéducateur (Lundi au vendredi) • 4 Préposés aux bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Assistante Infirmière Chef • 1 Infirmière • 1 Technicien en éducation spécialisée (Lundi au vendredi) • 3 Préposés aux bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Assistante Infirmière Chef • 2 Préposés aux bénéficiaires

Rôles et fonctions des membres de l'équipe

Infirmière

Présence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Personne qui assume la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers en fonction des besoins biopsychosociaux d'usagers ou de groupes de personnes qui lui sont confiés. Elle évalue l'état de santé de l'usager, détermine et assure la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers. Elle prodigue les soins et traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie. Elle planifie, dispense et évalue l'enseignement aux usagers, à leurs proches et à des groupes de personnes. De plus, elle participe à la recherche visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie. Plus particulièrement pour l'UVSM :

- Évaluer la condition physique et mentale des usagers
- Administrer la médication prescrite, incluant les PRN
- Ajuster les plans thérapeutiques infirmiers (PTI) et participer aux plans d'intervention individualisés (PII)
- Vérifier et assurer le suivi des feuilles d'administration des médicaments (FADM)
- Assister le Médecin Omnipraticien de l'unité
- Assurer les mises à jour de différentes grilles de surveillance clinique (risque de chute, risque suicidaire, échelle de Braden, etc.)
- Assurer les suivis spécifiques aux molécules sensibles : clozapine, Lithium, Insuline entre autres.

Infirmière clinicienne assistante du supérieur immédiat

Présence de jour, soir et de nuit, 7 jours sur 7

Infirmier ou infirmière qui assiste l'infirmier-chef ou l'infirmière-chef ou le supérieur immédiat dans ses fonctions. Cette personne planifie, supervise et coordonne les activités d'un service pour toute la durée de son service. Elle agit comme personne-ressource auprès de ses collègues pour la

planification, la distribution et l'évaluation des soins infirmiers. Elle collabore à la conception, l'implantation, l'évaluation et à la révision de la programmation d'un service et d'outils cliniques et d'évaluation de la qualité des soins. Elle collabore à l'orientation, à l'identification des besoins de formation et à l'évaluation du rendement du personnel. Elle exerce, lorsque requis, les fonctions habituelles d'infirmier ou d'infirmière. De plus, l'assistant-infirmier-chef ou l'assistante-infirmière-chef ou l'assistant du supérieur immédiat ou l'assistante du supérieur immédiat de jour remplace l'infirmier-chef ou l'infirmière-chef ou le supérieur immédiat lors de ses absences régulières dans un service. Ces absences sont les suivantes :

- a) Les congés hebdomadaires ;
- b) Les congés fériés ;
- c) Les congés annuels ;
- d) Toute autre absence n'excédant pas un (1) mois continu.

Infirmier clinicien ou infirmière clinicienne qui en plus des fonctions d'assistant-infirmier-chef ou d'assistante-infirmière-chef ou d'assistant du supérieur immédiat ou d'assistante du supérieur immédiat élabore, s'assure de l'implantation, évalue et révisé les outils cliniques et d'évaluation de la qualité des soins. Plus particulièrement pour l'UVSM :

- Élaborer, assurer l'implantation, évaluer et réviser les outils cliniques et d'évaluation de la qualité des soins.
- Exercez, lorsque requis, les fonctions habituelles d'infirmier.
- Agir comme personne-ressource auprès de l'équipe, des usagers et de leur famille, particulièrement lors de situations cliniques complexes.
- Coordonner les activités en situation de crise ou d'urgence.
- Assister le Médecin Omnipraticien de l'unité
- Assurer la couverture sécuritaire des effectifs et la continuité des soins pour son quart de travail et celui qui suit.
- Contribuer à la gestion des ressources humaines et faciliter un bon climat de travail.
- Relayer toute information pertinente à son supérieur immédiat.

Infirmière auxiliaire

Présence de jour et de soir, 7 jours sur 7

Personne qui participe à la réalisation d'un ensemble de soins infirmiers en collaboration avec l'équipe de soins. Elle contribue à l'évaluation de l'état de santé de l'utilisateur et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins infirmiers et de bien-être, des traitements infirmiers et médicaux, dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie. Elle participe à l'enseignement aux usagers et à leurs proches. Plus particulièrement pour l'UVSM :

- Effectuer les prélèvements sanguins
- Prendre les signes vitaux des usagers
- Vérifier certains équipements du charriot d'urgence
- Collaborer aux soins d'hygiène et de confort
- Assiste ses collègues de travail dans la dispensation des soins de base lorsque requis;
- Administrer certains médicaments
- Observer et signaler tout changement dans l'état des usagers

Éducateur

Présence entre 8 heures et 23 heures, 5 jours sur 7

Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats. Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités. Plus particulièrement pour l'UVSM :

- Évalue et/ou effectue une collecte de données évaluatives en fonction de son champ de pratique et de ses compétences;
- Détermine un plan d'intervention (PI);
- Effectue des interventions individuelles ou de groupe en fonction de son champ de pratique et de l'offre de service du programme;
- Oriente et réfère le client vers les bonnes ressources;
- Assure la tenue de dossier et effectue des rapports statistiques;
- Participe aux réunions et aux activités du programme;
- Collabore avec les partenaires internes et externes.
- Participe à la formation des stagiaires;
- Collabore à l'animation du milieu de vie;
- Participe à l'élaboration et à l'actualisation du plan d'accompagnement interdisciplinaire (PII);
- Fournit au personnel l'information et la formation nécessaires à l'application du plan d'intervention;
- Planifie, organise et anime des activités individuelles et de groupe en fonction des besoins identifiés;
- Intervient de façon à susciter des interactions positives entre l'utilisateur et son entourage afin de faciliter l'adaptation au milieu de vie;
- Gère les troubles de comportement et intervient en situation de crise;
- Assiste ses collègues de travail dans la dispensation des soins de base lorsque requis;
- Développe des stratégies d'intervention lors des situations problématiques;

Psychoéducateur

Présence de 8 à 16 :00 du lundi au vendredi

Le travail des psychoéducateurs se caractérise principalement par l'analyse et l'interprétation de l'adaptation et de l'inadaptation psychosociale. Ce travail propose la mise en œuvre de stratégies concrètes pour aider les personnes à établir ou à rétablir un équilibre dans leur vie quotidienne et leurs relations interpersonnelles.

La profession de psychoéducatrice et psychoéducateur est régie par le Code des professions. Ainsi, la psychoéducation constitue une profession à titre réservé, de sorte que seules les personnes ayant un permis délivré par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ont le droit d'utiliser le titre de psychoéducatrice et psychoéducateur de même que les abréviations ps.éd. et Ps.Ed.

Évaluer les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives d'une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité. Cette activité peut être réalisée par les psychoéducateurs de tous les milieux.

Décider de l'utilisation des mesures de contention ou d'isolement dans le cadre de l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris. Cette activité peut être réalisée par les psychoéducateurs en centre jeunesse et en centre de santé et de services sociaux.

Préposé aux bénéficiaires

Présence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Personne qui a pour fonction l'hygiène, le bien-être et la surveillance des usagers. Elle voit au confort, aux besoins généraux, à l'occupation de ceux-ci, et ce, dans un environnement sécuritaire. Elle les aide dans leurs déplacements, effectue leur transport et peut les accompagner à l'extérieur de l'établissement. Elle donne aux usagers des soins de base et communique à l'équipe soignante des informations relatives à l'état de santé et au comportement des usagers. Elle peut être appelée à faire l'installation de certains appareils pour lesquels elle est formée. Elle s'assure de la disponibilité, de l'entretien et du bon fonctionnement de l'équipement et du matériel. Elle effectue le transport du matériel, des prélèvements et des dossiers. Plus particulièrement pour l'UVSM :

- Accompagner les usagers pour des rendez-vous, lorsque requis
- Superviser les soins d'hygiène quotidiens (hygiène corporelle, literie, lessive, propreté des lieux, etc.), au besoin

- Participer à la prévention et à la gestion des infections
- Appliquer les recommandations au plan des usagers (Infirmier et Éducateur)
- Accompagner les usagers lors de certaines sorties ou loisirs
- Effectuer certaines courses pour les usagers qui ne peuvent sortir (cigarettes, denrées, vêtements, etc.)
- Distribuer les cigarettes aux usagers (six périodes par jour)
- Contribuer au repérage des situations à risque (comportements, environnement, plaies, etc.)

Chef de service

- Planifier, organiser, contrôler et évaluer l'ensemble des activités de l'unité
- Participer à l'élaboration de la programmation clinique et au contrôle de la qualité des soins et services
- Gérer les ressources humaines, financières, matérielles, techniques et informationnelles de l'unité
- Assurer le développement et le suivi des partenariats internes et externes propres à la bonification de l'offre de service
- Promouvoir une culture de sécurité et d'amélioration continue au sein du service

Agent administratif

Présence du lundi au vendredi, de jour

Personne qui assiste un ou des professionnels ou une équipe de travail dans leurs fonctions administratives et professionnelles. Elle accomplit un ensemble de travaux administratifs ou de gestion selon des méthodes et procédures complexes établies ou qu'elle modifie, selon les besoins. Elle exerce, de façon principale et habituelle, des attributions relatives à l'élaboration et au traitement de dossiers ou de données nécessitant des connaissances spécifiques.

- Gérer certaines demandes récurrentes spécifiques à l'unité (fiducie, approvisionnements, statistiques, archives, etc.)

- Assurer la fermeture administrative des dossiers cliniques
- Gérer la caisse des usagers, en collaboration avec la fiducie, et assurer la distribution hebdomadaire du budget des usagers
- Préparer l'ordre du jour des réunions
- Assister aux réunions et rédiger les comptes rendus
- Assurer l'inventaire du matériel et les commandes
- Prendre les rendez-vous médicaux des usagers, lorsque requis

Rencontres d'équipe

Afin de favoriser un travail cohérent ainsi que la compréhension des approches, une réunion clinique est fixée à chaque semaine à l'UVSM. Cette rencontre d'équipe se fait avec les employés du quart de jour et de soir. Les employés de nuit peuvent aussi participer à la rencontre s'ils le désirent. Les rencontres peuvent aussi permettre de réévaluer certains plans d'interventions (Infirmier, Éducateur) ainsi qu'effectuer des retours sur certains événements plus complexes ayant eue cours dans la dernière semaine. Finalement, cette rencontre est un moment pour que les nouvelles admissions puissent être présentées à l'équipe de l'UVSM.

Formations et comité en cours d'emploi

Pour assurer une sécurité optimale des membres du personnel de l'unité ainsi que des résidents de l'UVSM, plusieurs formations pourraient être recommandées ou exigées en lien avec le milieu de travail. Les formations sont données par le CIUSSS de l'Est-de l'île-de-Montréal ou elles peuvent être accessibles via la plateforme numérique de l'ENA (Intranet).

Outre les formations, les employés des différents quarts de travail pourraient être appelés à s'impliquer dans des comités au niveau de la sécurité, d'interventions et approches sécuritaires ainsi que pour sécuriser les lieux et améliorer l'environnement.

Formations exigées

- Approche Omega et mise à jour pour les employés ayant déjà eu cette formation.

- Réanimation cardio-respiratoire aux deux ans.
- Formation de base en santé mentale offerte par la Direction des soins infirmiers pour les infirmiers nouvellement embauchés.
- Formation pour l'utilisation des contentions sur l'unité.
- Entretien motivationnel pour le psychoéducateur, les éducateurs et quelques infirmiers ciblés.
- Formation pour la grille multimodale pour le Psychoéducateur, les Éducateurs et quelques Infirmiers ciblés.
- Formation en prévention du suicide pour tout le personnel.

L'IUSMM est un milieu Universitaire qui offre une multitude de possibilités pour des stages. L'UVSM peut accueillir des stagiaires en Psychoéducation, Éducation Spécialisée, en soins Infirmiers. Des stages pour PAB et AA peuvent aussi être disponibles.

CONSTITUANTS DE LA PROGRAMMATION CLINIQUE

Suivi psychiatrique

L'équipe référente demeure responsable du suivi médical de l'utilisateur. L'utilisateur peut se déplacer pour rencontrer son Psychiatre et un membre de son équipe traitante. Il est accompagné en tout temps afin de s'assurer que les bonnes informations sont transmises et reçues. Si une situation clinique exige que le résident ne puisse se déplacer à son rendez-vous, il est possible de faire la rencontre par visioconférence. Un membre de l'équipe sera présent pour assurer un transfert et une réception d'informations efficaces. L'UVSM peut toujours accueillir un membre de l'équipe traitante du résident. Nous recommandons par ailleurs cette pratique afin que l'équipe traitante puisse se familiariser et visualiser l'endroit où l'utilisateur réside.

Nous encourageons l'échange d'informations rapide si le tout est cliniquement pertinent. Des contacts téléphoniques ou l'envoi de notes ponctuelles peuvent alors être faits avec l'équipe traitante.

Il n'y a pas de fréquence de suivi pré déterminé. Nous recommandons toutefois qu'une transmission d'informations fluide se fasse de façon continue et de rapidement se rendre disponible de part et d'autre si la situation clinique du résident l'exige.

Suivis médicaux

Un Omnipraticien sera disponible pour des suivis au besoin sur l'unité de vie en Santé Mentale. À noter que la médication sera fournie par la pharmacie de l'IUSMM.

Suivis individuels

Des rencontres individuelles sont également planifiées par les professionnels de l'équipe, toujours en fonction des besoins et du cheminement clinique de l'utilisateur. Les suivis individuels peuvent servir de mise à jour des plans d'intervention, préparation pour une rencontre avec l'équipe traitante ou parce qu'un événement en lien avec l'utilisateur nécessite de faire un retour avec celui-ci. Les suivis

individuels peuvent se faire avec l’Infirmière/Infirmier, l’éducateur spécialisé ou tout autre professionnel travaillant sur l’unité ou étant en support clinique auprès de l’équipe.

Principaux outils d’évaluation, de documentation et de suivi

- Dossier de l’usager
- Plan thérapeutique infirmier (PTI) et mise à jour
- Plan d’intervention individualisé (PII) et mise à jour
- Bilan de fonctionnement (Éducateur)
- Rapports interquarts
- Plans de contingence et de sortie
- Grille d’évaluation de l’urgence suicidaire

Partenariat avec la communauté et avec l’interne

Les partenariats avec la communauté demeurent importants et sont un gage de succès dans plusieurs sphères de la vie des usagers. Des partenariats devront être créés puisque l’implantation de l’UVSM dans la communauté de l’est de Montréal est récente.

- Un partenariat avec le PSIC (Programme de soutien et d’interventions clinique) peut se faire en tout temps via une demande de service. Le PSIC s’implique à la demande de l’UVSM pour des cas complexes, des problématiques ou un avis externe est nécessaire ou tout simplement pour donner un avis clinique sur une situation. Le PSIC peut aussi, sur demande, donner de la formation sur des sujets variés tels que les troubles de la personnalité ainsi que la psychose. Une équipe multidisciplinaire incluant Psychoéducatrice, Éducatrice, Sexologue, Ergothérapeute, ainsi qu’une Pair Aidante est disponible pour soutenir l’usager et l’UVSM pour offrir des services de qualités.
- Bien que la consommation soit interdite sur l’unité, l’approche de la réduction des méfaits est préconisée au sein de l’UVSM. Afin d’appuyer cette approche, des formations peuvent être données aux employés en lien avec les troubles usages de substances ou en lien avec tous autres types d’abus. Puisque les usagers proviennent de différents CIUSSS, il demeure de la responsabilité de l’équipe traitante d’apporter du soutien face aux troubles de la consommation. La mise en place de plans d’interventions et d’approches pour soutenir les usagers peut se faire en collaboration avec l’équipe de

l'UVSM, selon les recommandations de l'équipe traitante et dans la mesure de ce qui peut être fait considérant que l'UVSM est une unité d'hospitalisation à l'intérieur d'un CHSLD.

- Comme nos ressources d'hébergements en communauté, il est important de créer un lien avec la police communautaire du quartier. La présence de la police communautaire permet de faire des ateliers de préventions au niveau des lois et des droits des résidents. La police communautaire peut aussi soutenir et former les intervenants quant à l'application de la p-38 et des ordonnances légales au dossier des usagers.
- Les usagers de l'UVSM pourront, si nécessaire avoir les services d'une nutritionniste, Physiothérapeute ou Ergothérapeute. Une demande sera faite si des adaptations ou des changements doivent être faits sur l'unité pour s'adapter aux besoins des usagers.
- La présence de la Spécialiste en Activités Cliniques (SAC) est importante au sein de l'UVSM. Lorsqu'une situation concernant un usager devient complexe, que des liens avec d'autres partenaires (CIUSSS ou communautaires) doivent se faire, c'est la personne à interpeller. La SAC est la partenaire de premier plan de l'équipe de l'UVSM pour trouver des solutions ou des alternatives ainsi que des approches innovantes quand il est temps d'intervenir auprès d'un usager ou d'adapter une approche. La SAC est aussi l'intervenante pivot pour les équipes en lien avec les mouvements des résidents vers d'autres milieux de vie. Elle est la courroie de transmission entre l'UVSM et les équipes traitantes des usagers.
- Au niveau des partenaires, tant pour les employés que pour les usagers, il faut ajouter le comité des usagers de l'IUSMM, ainsi que la commissaire aux plaintes. Ces deux instances permettent d'assurer un suivi et des soins adéquats en harmonie avec les valeurs du CIUSSS. Il ne faut pas hésiter à y référer un usager qui désire faire une plainte ou faire une demande puisque cela fait partie de la pleine citoyenneté et des droits des usagers.

Loisirs

Les loisirs sur l'unité sont toujours adaptés en fonction des besoins et de la clientèle qui y réside. Afin de répondre aux besoins, un comité des usagers existe et se réunit à raison d'une fois par mois avec des membres du personnel. Ce comité a pour but de décider des activités, mais c'est aussi un

lieu d'échange ou les résidents peuvent faire des demandes et/ou l'équipe de l'unité emmène de nouvelles informations ou demande l'avis usager.

À titre d'exemple, voici des activités actuellement en place dans différents milieux de vie en santé mentale :

- Soirée cinéma;
- Jeux de société;
- Sorties organisées;
- Café discussions;
- Décoration de l'unité selon différentes thématiques;
- Conférences d'une Pair-Aidante;
- Capsules cliniques sur différents sujets : utilisation des PRN, alcool et médication, gestion de l'anxiété, etc..

Les activités peuvent aussi être en lien avec une problématique concernant plusieurs résidents. Par exemple, un café discussion concernant l'addiction à la drogue ou l'alcool peut être mis en place si cette problématique s'étend à plus qu'un résident. Peu importe les thèmes ou les activités en place, il est possible d'adapter le contenu en lien avec les besoins de la clientèle. Comme dans d'autres milieux de vie, la participation et l'implication des usagers sont primordiales. À cet effet, un comité de résident pourra être mis sur pied afin de donner une voix aux usagers et permettre de faire des demandes d'activités ou des demandes de changements de fonctionnements sur l'unité.

PRÉPARATION AU CONGÉ

L'UVSM ne se veut pas une finalité en soi. Il demeure important de déjà préparer le congé lors de l'arrivée d'un usager. La mise en place d'un plan d'intervention dès l'arrivée de l'usager permettra déjà d'évaluer le fonctionnement et les capacités de celui-ci. Des rencontres entre les différents membres de l'Équipe de l'UVSM, de l'équipe traitante et avec l'usager, permettront d'évaluer le cheminement de ce dernier et de revoir les objectifs selon les situations cliniques. Outre le plan d'intervention, l'évaluation de l'état mental et physique fait par des Infirmières permettra aussi d'évaluer si des changements sont nécessaires. Tout se fait en fonction des besoins de l'usager.

Lors du congé, l'intervenant qui était attitré à l'usager pourra demeurer pour soutenir la ressource qui accueillera ce dernier. La mise en place d'outil ou un soutien pour un plan de transition pourra se faire afin d'assurer la réussite de l'usager. Des congés temporaires afin d'évaluer et de réajuster les interventions pourront aussi se faire sans problème.

CONCLUSION

L'Unité de Vie en Santé Mentale est l'endroit où les usagers nécessitent des soins et un soutien de façon constante et intensive, afin de répondre à des besoins complexes tant au niveau Psychiatrique que Psychosociale.

Comme mentionné dans ce document, l'UVSM présente un modèle de réadaptation lente. Il est important ici de focuser sur le mot réadaptation, puisque nous croyons fermement à ce potentiel chez chaque individu qui intégrera l'unité. Dans ce programme, il est aussi important de comprendre que, contrairement aux autres programmes, c'est l'UVSM qui s'adaptera aux besoins de chaque usager et non le contraire.

Croire aux changements, glisser peu à peu la motivation et la persévérance dans le quotidien des usagers est un des rôles centraux des intervenants de l'UVSM. Comme mentionné plus tôt, la clientèle d'une UVSM est complexe et demande une présence et un soutien constant.

D'autres UVSM sur l'île de Montréal ont démontrés la réussite de ce type de ressource, en soutenant des usagers et en travaillant avec eux pour leur réintégration en communauté. Gardons en tête que nous sommes présents pour leur donner toutes les chances de réussite. Un travail d'équipe avec l'entourage de l'usager, les équipes traitantes et les partenaires internes/externes sera la clé du succès auprès des usagers de l'UVSM.